



Avis d'audience

Le 26 avril 2013

Réf. 2013-H-101

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience le 30 avril pour étudier la demande du Saskatchewan Research Council (SRC) visant à obtenir une exemption en ce qui concerne les droits de recouvrement des coûts pour son installation de réacteur SLOWPOKE-2 située à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon (Saskatchewan).

La Commission a conclu qu'il n'est pas nécessaire de tenir une audience publique pour examiner la demande du SRC dans ce cas-ci. L'audience sera menée par mémoires du personnel de la CCSN et du SRC, ainsi qu'une présentation orale du SRC.

Un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié et accessible au public sur le site Web de la CCSN à la suite des délibérations et de la décision de la Commission à ce sujet.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire du SRC ne sont pas publiés en ligne et sont fournis sur demande seulement par le Secrétariat à l'adresse suivante.

Marie-Claude Valade
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-947-8597

280, rue Slater, C. P. 1046

Fax. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca